

La rÃ©utilisation des eaux usÃ©es traitÃ©es industrielles

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
May 2024

Le Plan Eau, annoncÃ© par le gouvernement en mars 2023, prÃ©voit la rÃ©utilisation des eaux usÃ©es traitÃ©es (REUT) Ã hauteur de 10 % d'ici 2030, lorsqu'aujourd'hui moins de 1 % de ces eaux sont rÃ©utilisÃ©es. L'objectif est ambitieux mais nÃ©cessaire compte tenu de la rarÃ©faction de la ressource en eau prÃ©visible du fait du changement climatique. Si la REUT est prÃ©sentÃ©e comme une solution pour Ã©conomiser l'eau, elle n'est toutefois pas la solution Â« magique Â». En effet, si l'eau rÃ©utilisÃ©e vient maintenir des usages qui n'ont pas au prÃ©alable fait l'objet d'un effort de sobriÃ©tÃ©, au sens d'une vÃ©ritable transformation de pratiques, la rÃ©utilisation des eaux usÃ©es traitÃ©es n'aura d'effet qu'Ã court terme et ne permettra pas une adaptation Ã moyen ou long terme Ã la raretÃ© de la ressource et donc le maintien de pratiques durables. Et comme le rappelle la rÃ©glementation, avant d'entamer une rÃ©flexion sur ce type de projet, il est indispensable que tous les efforts de sobriÃ©tÃ© en eau aient Ã©tÃ© menÃ©s par le site industriel, via la rÃ©gle des 3R : rÃ©duire, recycler, rÃ©utiliser.Â Quelles sont les rÃ©utilisations possibles des eaux industrielles ? Quels sont les risques ? Comment conduire un projet ? L'Agence de l'eau Seine-Normandie dÃ©taille le sujet.

AESNÂ Â

Pour rappelÂ - L'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement) a rÃ©alisÃ© un guide techniqueÂ Favoriser le recours aux eaux non conventionnelles